

**AVIS PUBLIC**  
**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1096-1**

**Avis public** est donné à toute personne qui désire s'opposer à l'approbation du règlement numéro 1096-1:

- 1° QUE, lors d'une séance tenue le 26 novembre 2018, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 1096-1 modifiant le règlement numéro 1096 autorisant des travaux de prolongement de l'égout sanitaire sous la rue de l'Aéroport ainsi qu'un emprunt de 64 000 \$ pour en acquitter les coûts afin de modifier le bassin de taxation.
- 2° QUE l'objet de cette modification est de remplacer le bassin de taxation inclus à l'Annexe B du règlement.
- 3° QUE le texte du règlement se lit comme suit :

« **CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de remplacer le bassin de taxation prévu à l'Annexe B par un bassin modifié pour y inclure certains lots;

**CONSIDÉRANT QUE** l'avis de motion a été donné et que le projet de règlement a été déposé lors de la séance du 12 novembre 2018 par la résolution 181112-06;

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

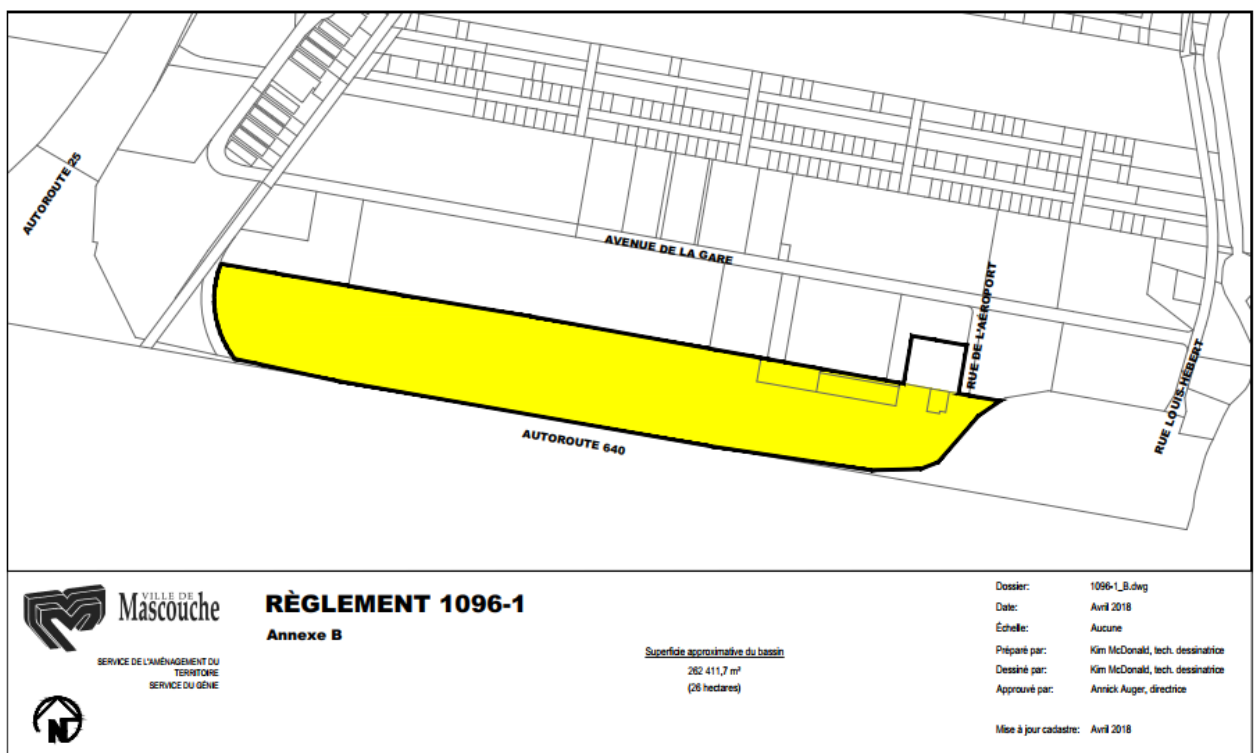
ARTICLE 1

De modifier le règlement par le remplacement de son Annexe B par le document portant le même titre et daté du mois d'avril 2018, lequel est joint au présent règlement.

ARTICLE 2

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi. »

ANNEXE B



- 4° **QUE** ce règlement doit, pour entrer en vigueur, être approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, conformément à l'article 565 de la *Loi sur les cités et villes*.
- 5° **QUE** toute personne qui désire s'opposer à l'approbation du règlement par le ministre doit le faire par écrit dans les 30 jours de la date de la présente publication, à l'adresse suivante:

**Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation**

10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Québec (Québec) G1R 4J3

- 6° Ce règlement peut être consulté sur le site web de la Ville au [www.ville.mascouche.qc.ca](http://www.ville.mascouche.qc.ca) et au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h15 à 16h30.

Donné à Mascouche, le 28 novembre 2018.

L'assistante-greffière,

*Original signé par*

Me Linda Chau  
greffe@ville.mascouche.qc.ca

LC/sg